

QU'EST-CE QUE C'EST ?

LE DOSAGE DES IgE SPECIFIQUES



Qu'est-ce que c'est ?

Les **IgE**, abréviation d'**immunoglobulines E**, sont des anticorps qui participent aux allergies, principalement les réactions dites immédiates.

On peut mesurer combien il y en a dans le sang (**IgE totales**) ou combien il y en a de spécifiques à une substance, par exemple, la cacahuète (**IgE spécifiques** de la cacahuète).

La technique existe pour mesurer les IgE spécifiques de nombreux allergènes, comme :

- Les **allergènes respiratoires** (pollens, moisissures, animaux, acariens, blatte, etc)
- Les **allergènes alimentaires** (fruits, légumes, lait, œuf, poissons, crustacés, blé, etc)
- Les **venins d'insecte** (guêpe, abeille, etc)
- **Certains produits à usage médical** (latex, antiseptiques)
- **Certains médicaments** (pénicilline, curares)

A quoi ça sert ?

La recherche des IgE dirigées contre une substance particulière permet de déterminer si vous y êtes sensibilisé ou allergique. C'est le contexte clinique qui permet de trancher entre une réaction uniquement biologique (sensibilisation sans manifestation allergique) ou une vraie allergie.

Il est parfois difficile d'interpréter le résultat des **IgE spécifiques**, car certaines substances se ressemblent et peuvent produire des tests positifs à une autre substance (réactions croisées, pas forcément synonymes d'allergie). Dans ces cas, la mesure d'**IgE spécifiques d'allergènes recombinants** (morceaux de la substance qui fait des allergies) peut aider. Les **tests cutanés** sont aussi utiles, voire un **test de réintroduction**.

Inversement, la recherche d'IgE spécifiques peut être faussement négative. Ce sont les limites du test. Si votre médecin pense que vous êtes allergique à cette substance, il vous prescrira d'autres examens (tests cutanés, par exemple), selon les circonstances.

Comment ça se passe ?

Une prise de sang suffit à mesurer plusieurs de ces IgE spécifiques et les IgE totales.

Quelles précautions prendre?

Aucune.

Pour en savoir plus, vous pouvez discuter avec votre médecin traitant ou contacter le cabinet CIAO. Sur le site internet www.immunologie-allergologie-paiano.ch, d'autres documents complémentaires à celui-ci sont disponibles.